

**POL 2140 – Analyse de politiques**  
**Hiver 2025**  
**Horaire: Mercredi, 15h30-18h30**

Professeur : Alejandro Angel  
Disponibilité : sur rendez-vous  
Courriel : [a.angel.tapias@umontreal.ca](mailto:a.angel.tapias@umontreal.ca)

---

**Approche et objectifs :**

Le cours présentera un point de vue théorique ainsi que pratique sur l'analyse de politiques. Cette approche vise à donner aux étudiant-e-s les outils nécessaires aussi bien pour la poursuite d'études aux cycles supérieurs que pour une carrière professionnelle au sein d'institutions publiques ou privées. Le cours est structuré, pour des raisons pédagogiques, selon le cycle des politiques publiques. Le cours étudie les institutions, les processus, les activités, les individus et la connaissance nécessaire pour mettre en place les décisions prises par les autorités. Avec cette idée le cours présente diverses questions théoriques du champ d'études en utilisant différents secteurs d'intervention publique et de régions du monde. Avec cette approche comparative, l'action de l'État – i.e. les politiques publiques – sera étudiée comme une multiplicité de processus politiques plutôt que comme une simple mise en œuvre des décisions prises en amont.

**Pédagogie :**

- *Cours magistraux* : Le cours est composé de séances magistrales durant lesquelles les étudiant(e)s peuvent intervenir à tout moment. Ces séances sont organisées selon les étapes du cycle des politiques publiques.
- *Ateliers* : Puisque le cours a un volet pratique important, les ateliers constituent la stratégie pédagogique pour familiariser les étudiant-e-s à ce dimension des politiques publiques. Selon la thématique analysé, les ateliers feront usage d'un matériel d'introduction à la thématique (e.g., film court, article de presse, rapport, etc) qui sera analysé et discuté en groupe. Ensuite, chaque étudiant-e devra répondre par écrit à la question qui guidera l'atelier. Le sujet des ateliers pourra changer selon la disponibilité du matériel utilisé pour la préparation des séances.
- *Lectures* : La réalisation des lectures permet de remplir deux objectifs : (a) maintenir les étudiant(e)s dans un rythme régulier de lecture qui est nécessaire au niveau universitaire, (b) offrir aux étudiant(e)s un aperçu général du processus de politique publiques ainsi que des sujets traités par la discipline de l'analyse de politiques publiques.

**Évaluation :**

**Ateliers** **10% X 5 = 50 %**

Chaque atelier comporte deux étapes : 1. Discussion en groupe sur la (les) question(s) pendant 60 minutes environ et 2. Écriture d'un texte du type **essai** (pas des listes de concepts discutés), de façon individuelle, afin de répondre à la (aux) question(s). **La note dépend exclusivement de votre réponse individuelle**

**Examen intra** **20%**

**Examen final** **30%**

Tant l'examen intra que l'examen final seront des évaluations cumulatives classiques en salle. Les questionnaires pourraient porter sur les lectures, les expositions de l'enseignant ou les discussions en cours (ce qui pourrait inclure les matériaux audiovisuels ou autres présentés en cours). Par conséquent, les questions pourraient demander une réponse relativement courte (10-15 lignes environ) ou encore le développement d'un argumentaire sur une question qui vous demanderait d'analyser un enjeu de politique publique d'un point de vue critique. Si tel est le cas, votre note va dépendre de la qualité de vos arguments.

**Plan de cours :**

Vous devez avoir accès au réseau des bibliothèques de l'Université de Montréal pour avoir accès aux ouvrages qui serviront à structurer le cours. Ces ouvrages sont :

- Hassenteufel, Patrick. 2021. *Sociologie politique de l'action publique*. 3e édition. Paris: Armand Colin
- de Maillard, Jacques et Daniel Kübler. 2016. *Analyser les politiques publiques*. 2e édition. Presses universitaires de Grenoble.
- Ribémont, Thomas, et al. *Introduction à la sociologie de l'action publique*. De Boeck Supérieur, 2018

8 janvier : Introduction

- Lasswell, Harold D. 1959. "The Policy Orientation." In *The Policy Sciences. Recent Developments in Scope and Method*, edited by Danier Lerner and Harold D. Lasswell, 3-15. Stanford, CA: Stanford University Press. Original edition, 1951.
- Boussagnet, Laurie. 2020. « Naissance d'une discipline ». *Les politiques publiques*. (p. 7-35 ). Presses Universitaires de France

15 janvier : La mise à l'agenda

- de Maillard, Jacques et Daniel Kübler. 2016. « Chapitre 1 : Les processus de mise à l'agenda », pp. 23-47

Lecture complémentaire :

- Boussagnet, Laurie. 2009. « Les "faiseuses" d'agenda. Les militantes féministes et l'émergence des abus sexuels sur mineurs en Europe ». *Revue Française de Science Politique* 59: 221-46

22 janvier : Atelier sur la mise à l'agenda

**Thématique** : Est-elle possible la légalisation des drogues ?

29 janvier : La formulation d'une politique publique

- Hassenteufel, Patrick. 2021. « Chapitre 4. Acteurs et espaces de la formulation des politiques publiques », pp. 131-159

5 février : Atelier sur la formulation d'une politique publique

**Thématique** : La formulation de la politique contre le racisme et la discrimination systémiques à Montréal

12 février : La prise de décision

- de Maillard, Jacques et Daniel Kübler. 2016. « Chapitre 2 : La prise de décision : logiques et acteurs », pp. 49-77.

Lectures complémentaires :

- Lindblom, Charles E. 1959. "The Science of "Muddling Through"." *Public Administration Review* 19 (2):79-88.

19 février : Atelier sur la prise de décision

**Thématique** : Les banques centrales devraient-elles diminuer les taux d'intérêt ?

26 février : Examen intra

5 mars : Semaine de travail individuel

12 mars : La mise en œuvre

- de Maillard, Jacques et Daniel Kübler. 2016. « Chapitre 3 : La mise en œuvre : entre application et reformulation de la décision », pp. 79-107

Lecture complémentaire

- Tomkinson, Sule. 2019. « Trois nuances de l'expertise stratégique : le rôle des avocats dans la procédure d'asile ». *Politique et Sociétés* 38 (1) : 99–128.  
<https://doi.org/10.7202/1058292ar>
- Lewis, Paul G. et Karthick Ramakrishnan. 2007. « Police Practices in Immigrant- Destination Cities: Political Control or Bureaucratic Professionalism? » *Urban Affairs Review* 42 (6): 874-900.

19 mars : Atelier sur la mise en œuvre

**Thématique** : L'accès à l'avortement

26 mars : L'évaluation des politiques publiques

- Ribémont, Thomas, et al. 2018 « Chapitre 8. Évaluer l'action publique : la politique des grands nombres ? » pp. 139-150.

Lecture complémentaire :

- Renger, Ralph. 2014. « Contributing Factors to the Continued Blurring of Evaluation and Research: Strategies for Moving Forward » *Canadian Journal of Program Evaluation* 29 (1) : 104-117

2 avril : Atelier sur l'évaluation

**Thématique** : Rapport de la vérificatrice générale du Canada. Prestations spécifiques liées à la Covid-19

9 avril : Conclusion

- de Maillard, Jacques et Daniel Kübler. 2016. « Chapitre 7 : L'action publique comme construction collective », pp. 201-218.

16 avril : Examen final

### **Indications bibliographiques :**

- Boussaguet, Laurie, Sophie Jacquot, et Pauline Ravinet. 2019. *Dictionnaire des politiques publiques. 5<sup>e</sup> édition entièrement revue et corrigée*. Presses de Sciences Po.
- Mény, Yves et Jean-Claude Thoenig. 1989. *Politiques publiques*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Muller, Pierre et Yves Surel. 1998. *L'analyse des politiques publiques*. Paris: Montchrestien.
- Parsons, Wayne. 1995. *Public policy: an introduction to the theory and practice of policy analysis*. Cheltenham: Edward Elgar Publishing Ltd.
- Smith, Kevin B. et Christopher W. Larimer. 2017. *The public policy theory primer*. 3e ed. New York: Routledge.
- Weible, Christopher. M. (org.). (2023). *Theories of the Policy Process*. 5e ed. New York: Routledge.

### **Rappel de règlements pédagogiques**

Veillez prendre note que le trimestre commence le 8 janvier 2025 et se termine le 30 avril 2025 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

#### **Absence à un examen**

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le **Centre étudiant**, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**.

#### **Délais pour la remise d'un travail**

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le **Centre étudiant**, toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui

remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

### **Prévention du plagiat**

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

### **Bibliothécaire et règles bibliographiques**

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique [Julia Généreux Randall](#). Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un [courriel](#). La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

### **Le harcèlement, y compris à caractère sexuel**

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>. Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

### **Besoin d'écoute? Situation de détresse?**

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3<sup>e</sup> étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.